Si leurs efforts combinés n'aboutissaient pas, M. Crispi conserverait le ministère actuel en changeant seulement deux titulaires. Le difficile sera de trouver un ministre des finances.

On dit que M. Crispi est disposé à se débarrasser du ministère de la guerre qui refuse de faire 10 millions d'économies dans son budget.

L'impératrice Frédéric

Berlin, 1er mars. — L'impératrice Frédéric, avec ses filles, est arrivée hier Kiel, où elle a été reçue par son fils le prince Henri.

On dit qu'elle se rendra à Berlin pour assister le neuf mars à la cérémonie anniversaire de la mort de l'empereur Guillaume Ier.

Incendie dans un collége

Dijon, 1er mars. — Un incendie s'est déclaré ce matin, à 5 heures, boulevard Voltaire, dans un bâtiment occupé par l'Ecole Saint-Ignace, appartenant au jésuites.

Le feu s'est déclaré dans les combles, où se trouvaient les malles des élèves.

Tentative d'assassinat sur un facteur

Vienne, 1er mars. — Une tentative d'assassinat sur la personne d'un facteur, porteur de lettres chargées, a eu lieu aujourd'hui dans un logement particulier du quartier central de Vienne.

Deux jeunes gens, dont l'un a essayé de jeter du poivre dans les yeux du facteur, ont saisi cet employé et ont cherché à l'étrangler.

Le facteur a pu gagner le corridor et donner l'alarme. Les assassins ont été arrêtés.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Roubaix-Tourcoing, 2 mars 1889.

La situation varie peu : sans être entièrement satisfaisante la marche des affaires est normale ; on sent qu'il y a des velléités de reprises, mais ce qui arrête, c'est, paraît-il, le prix toujours élevé de la matière.

Tissus. — Les affaires, en fabrique, ne manquent pas d'activité. Plusieurs acheteurs étrangers, ayant en mains des ordres importants, ont, ces jours derniers, visité la place de Roubaix et y ont placé une grande partie de ces ordres.

Nous savons que les fabricants ont accepté des commissions, en serge et articles similaires, à des prix qui ne sont pas peut-être suffisamment en rapport avec les hauts cours de la matière; mais, en prenant ces engagements, ces fabricants ont, sans doute, eu en vue une alimentation régulière de leurs métiers qui leur permette d'attendre l'époque des fantaisies d'une production plus rémunératrice. Les prix pratiqués, bien qu'insuffisants encore, comme nous le disions, sont cependant légèrement plus élevés que ceux de l'année dernière.

En draperie, chaine coton, pour confections de dames, il se remet de bonnes commissions. On fait, en ce genre, de très jolis articles: nous avons vu des jacquart à dispositions, en mohair, du meilleur goût. Cette fabrication fait à la draperie pure laine une concurrence sérieuse.

Laines brutes.— Les cours de la laine brute restent partout assez élevés.

A la Plata, les plus forts arrivages sur le marché de Buenos-Ayres sont actuellement effectués et il semble que les prix sont bien établis pour la campagne 1888-1889. Suivant toutes prévisions, ce ne sera pas encore l'année des laines à bas prix: quelques-uns prétendent cependant que l'importance de la tonte pourrait amener un peu de dépréciation.

Il n'est pas facile d'évaluer exactement les quantités de ces laines qui sont sous voiles à destination de nos places, mais jusqu'à présent il a été débarqué à Dunkerque 52 à 55.000 balles.

La totalité a-t-elle été dirigée sur nos peignages; à en juger par l'alimentation qui, tout en étant régulière, ne laisse pas d'approvisionnements à l'avance, on pourrait supposer qu'une partie a pris une autre voie, qu'elle a passé à l'étranger, ce qui serait très fâcheux au point de vue des intérêts de cette grande branche de l'industrie locale.

De la répartition qui a été faite des 234.000 balles adjugées à la dernière vente de Londres, il ressort que 100.000 balles ont été prises par l'Angleterre, 65.000 balles par l'Allemagne, 22.000 balles par Reims, 12.000 balles par la Belgique, 12.000 balles par Fourmies, 7.000 balles par les Etats-Unis et seulement 17.000 balles par Roubaix-Tourcoing. Nous disons seulement parce que nos places enlèvent ordinairement, à cette vente, de 43 à 46.000 balles. La raison en est dans la difficulté qu'ont éprouvée nos négociants de produire le peigné aux cours établis ici: ainsi, le revient pour les bonnes laines d'Australie ressortait à 6 fr.50|70 et on n'en obtenait sur nos places que 6 fr. 15|30. Pour opérer, il fallait donc escompter la hausse ; on se trouvait donc encore en présence d'une situation anormale, fait qui se produit malheureusement trop souvent.

Peignés. — Les bons peignés Australie sont assez recherchés vers 6 fr. 30 à 6 fr. 50. Les qualités courantes valent 5 fr. 90 à 6 fr. 10.

La fabrique paie les bonnes qualités de Buenos-Ayres entre 5 fr. 55 et 5 fr. 65 ; la prima courante se côte de 5 fr. 25 à 5 fr. 40.

Il y a de la demande pour les *croisés fins*, dont on trouve peu de stock sur place : on obtient de ces genres, Australie ou Buenos-Ayres, 5 fr. 25 à 6 fr. pour les qualités supérieures, et 5 fr. à 5 fr. 50 pour les qualités secondaires. Les peignés croisés communs sont un peu délaissés, mais on n'en trouve guère sur place, les producteurs ayant été forcés d'abandonner ces genres d'un placement trop irréguliers.

En peigné d'Afrique ou du Levant, il y a peu de stock : l'emploi en est assez courant.

Le terme a donné lieu, cette semaine, à des opérations très importantes, mais les cours dénotent de l'irrégularité : très fermes au début ils ont fléchi pour remonter ensuite. Le mois de février a apporté un fort contingent, trois millions de kilogrammes environ.

Dans ces derniers huit jours on a traité 825.000 kil. de n° 1 et 315.000 kil. de n° 2 et 15,000 kil. type supra soit 1.155.000 kil.

Laines filées. — La bonneterie a, dit-on, pris des ordres importants en fils mais sur des bases sensiblement inférieures aux cours actuels du peigné ; la situation de cette branche de notre industrie semble assez difficile, ce qui le prouve c'est l'intention qu'on prête aux bonnetiers de se constituer en syndicat.

Blousses fines. — La blousse fine est toujours très recherchée et obtient de grands prix.

Cotons filés. — Même situation favorable que précédemment.

MARCHÉ DU HAVRE

Le Havre, 1er mars.

(*De notre correspondant particulier*)

Laines.— Le disponible a été moins recherché aujourd'hui mais les prix se sont néanmoins maintenus dans la même position, les ventes se sont bornées à quelques petits lots qui se sont traités en dehors de la cote. Le terme est calme mais l'allure du marché est restée soutenue. La cote de cloture accuse une hausse de 0.50 à 1 fr. sauf pour mars et avril qui n'ont pas varié. On trouvait peu d'acheteurs à la cote. Les importations ont été de 100 b. d'Oran débarquées par le *Gergovia*. Voici le détail des transactions :

Disponibles : nulles.

A terme: 50 b. mai, 156; 150 b. juin, 156.50/157; 25 b. août, 157.

Cotons.— Le disponible est calme et n'a donné lieu qu'à une demande modérée. Les cours sont sans changement notable et restent soutenus sur la base de 69 fr. pour le low middling Louisiane. Le livrable a eu la vente de 100 b. Benders à livrer sur échantillon par voilier en mer au prix de 73 fr. Le terme a provoqué des affaires assez importantes et les prix payés dénotent une forte tendance à la hausse. On restait vendeurs à la cote et les prix de cloture s'établissent en reprise de 1|8 à 3|8 sur hier. Les arrivages ont été de 600 b. importées de Calcutta. Les ventes se décomposent comme suit :

Disponibles : 100 b. Benders (à livrer), 73 ; 173 b. New-Orléans, 65.50 à 70.50 ; 10 b. Texas, 73 ; 80 b. Georgie, 66.50 ; 65 b. Oomra, 53 à 53.50 et 25 b. Broach, 62.

A terme ; 600 b. mars, 66 ; 100 b. avril, 66 ; 500 b. mai, 66 ; 50 b. juin, 66 ; 50 b. juillet, 66 et 200 b. août, 66.

Indigos.— Marché calme et soutenu. A terme les prix sont sans changement sauf le courant qui est en hausse de 0.10.

Laines

Buenos-Ayres, 28 février.

Agio sur l'or 56 5|8 0|0.

Le Havre, 2 mars, 9 h. 25 matin.

Voici le résumé de la huitaine :

Arrivages : 330 balles Buenos-Ayres et 100 b. Algérie.

Expéditions directes : 558 balles Buenos Ayres.

Ventes : 30 balles Buenos-Ayres et 127 b. Montevideo. En résumé les prix pour laines fines Buenos-Ayres accusent une avance de 2 centimes 1|2 sur la vente de janvier, les Chili restent recherchées.

Stock : 3.965 balles Buenos-Ayres; 7 b. Montevideo; 467 b. Chili; 4.118 b. Espagne; 938 b. Algérie; 10 b. Salonique; 395 b. Smyrne; 21 b. Pérou; 17 b. Bombay; 7 b. Bande Orientale; 68 b. Indes; 3.364 b. Russie et 292 b. poil de chameaux.

A terme : ventes 1.675 balles, de 154 à 157. La clôture du marché est ferme avec acheteurs aux prix pratiqués de la dernière cote mais les vendeurs manquent absolument, par suite les affaires sont donc restreintes.

Le Havre, 2 mars.

Il a été traité, en disponible, 100 balles Montevideo en suint, à fr. 160 les 100 kil.

Anvers, 2 mars.

Il a été traité, en disponible, 86 balles Plata et .. b. Australie.

Marseille, 28 février.

On a vendu 100 balles Beldia Casabianca, à fr.90; 48 b. Sousse B S, à fr. 85; 20 b. Oran, à fr. 80 et 15 b. Alep C L, à fr. 195.

Fourmies, 28 février.

Laines brutes. — Les ventes de Londres ont clôturé à la parité des prix les plus élevés payés aux enchères précédentes et en hausse marquée sur les cours du début. Cela paraît avoir déterminé sur les marchés de production une certaine hausse.

Peignés. — On a fait beaucoup d'affaires depuis quinze jours, à des prix très fermement maintenus.

Blousses. — Il y a une amélioration sensible dans les prix, et aucune existence.

Façons de peignage. — L'alimentation des peignages est assurée jusqu'à la vente prochaine avec maintien ferme des prix.

Façons de filature. — Les façons de filature ont encore fait un nouveau progrès. On paie couramment c. 10 pour chaine et 1 c. 20 pour cannettes. L'alimentation paraît généralement assurée pour plusieurs mois.

Fils. — Les fils sont de plus en plus rares, et les ventes se font avec des prix légèrement en hausse. Les détenteurs ont des prétentions de plus en plus fermes et refusent beaucoup de demandes.

Tissus. — Il n'y a aucun stock. On obtient quelque faveur sur le prix des articles classiques; des commissions importantes pour la saison d'hiver sont proposées, et quelques-unes ont été remises à diverses maisons de notre région.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés bi-mensuels comparatifs du 14 au 27 février inclus

	1888	1889
Laine peignée..	76.184 k. 70	113.727 k. 10
» filée.....	164.646 k. 70	136.390 k. 10
Ensemble......	240.831 k. 40	250.127 k. 20
Décreusages.........		5
Titrages	473	432

(*Bulletin économique et industriel*).

Liverpool, 1er mars.

La prochaine série d'enchères des laines des Indes commencera le 19 mars.

Arrivages depuis la dernière série, 9.519 balles ; anciennes existences tenues par importateurs, 2.600 b.; anciennes existences en secondes mains, environ 4.000 b.; total 16.119 b.

Durant la huitaine écoulée les affaires en laines anglaises se sont ralenties peu à peu et la tendance des cours est légèrement en baisse.

Les transactions en provenances étrangères aussi n'ont atteint aucune importance ici.

Avec environ 7.000 b. laine des Indes encore en mer l'on s'attend à 19.000 b. de nouveaux arrivages pour les enchères prochaines.

Buenos-Ayres, 31 janvier.

(*Avis de MM. Arning, Brauss et Cie*)

Arrivages depuis le commencement de la saison env. 113.000 b., dito de la quinzaine 20.000 b., ventes dito 20.500 b., stock 4.500 b.

Par suite du mauvais temps, les entrées furent d'abord très minimes au commencement de la quinzaine, tandis qu'elles augmentèrent sensiblement pendant la dernière semaine, les arrivages se composant en grande partie de laines moyennes et de Pasto-fuertes obscures.

Le maintien des hauts prix de l'or et la baisse sensible des frets ont donné lieu à des affaires actives à prix très fermes surtout pour les belles qualités, pendant que les genres lourds et inférieurs restaient par contre plus délaissés.

Nos cours sont néanmoins restés les mêmes et nous laissons subsister nos cotes de la dernière quinzaine :

Laines sup. fr 4.75 à 4.90, bonnes laines du Havre fr. 4 60 à 4.70, dito d'Anvers 4.40 à 4 50, moyennes d'Anvers 4 25 à 4 30, agneaux fins peu chardonneux 3.90 à 4.10, dito prima plus ou moins chardonneux 3.70 à 3.80 par kilo lavé à fond, sans frais de lavage, commission comprise, emb. par vapeur.

Buenos-Ayres, 27 février.

Marché très ferme avec un bon courant d'affaires Prix du jour : laines supra fr. 4.80, laines à peigne pour trame fr. 4.65. dito 2 × Zéphyr fr. 4 50, dito pour les termes à Anvers fr. 4.40, le tout lavé franco ports européens, y compris 4 0|0 de commission, sans frais de lavage.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Belgrano* a suivi le 28 février de Dunkerque pour le Havre où il est arrivé le 1er mars, venant se compléter pour la Plata.

Le steamer *Heliades* ayant terminé le débarquement de ses laines de la Plata, a suivi le 1er mars de Dunkerque pour Liverpool.

Le steamer hollandais *Zaandham* allant de la Plata à Dunkerque et le Havre avec laines, a suivi le 24 février de Madère.

Le steamer *Nord* est attendu de Marseille à Dunkerque le 2 mars, étant porteur de 200 b. laine.

Le steamer *Portena* est parti le 27 février du Havre, allant de Dunkerque à la Plata prendre charge en laines.

Le steamer *Président Leroy-Lallier* allant de Marseille à Dunkerque avec transbordements, a suivi le 28 février de Bordeaux.

Le steamer *Ville-de-Tarragone* allant de Dunkerque en Algérie, a touché le 1er mars au Havre.

Le steamer *Kléber* a débarqué à Marseille 30 b. laine de Sousse.

Le steamer *Elbe* a suivi le 27 février de Lisbonne pour Southampton, revenant de la Plata avec laines.

Le steamer *Aconcagua* est monté à Bordeaux le 28 février, venant de la Plata et le Pacifique.

Le steamer *Hampton* allant de Liverpool à la Plata, a passé le 25 février à St-Vincent (Cap-Vert).

Le steamer *Frédéric-Morel* est parti le 26 février pour Bordeaux et Dunkerque avec transbordements.

Le steamer *Orénoque* est arrivé à Bordeaux le 27 février venant de la Plata.

Le steamer *Weser* est arrivé le 27 février à Anvers, venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Baltimore* prenait charge le 28 février à Buenos-Ayres pour l'Europe.

Le steamer *Galicia* allant de Liverpool et Pauillac à la Plata et le Pacifique, a touché le 27 février à Rio-Janeiro.

Le steamer *Pampa* est arrivé le 1er mars à Dunkerque, venant de la Plata avec laines.

Le steamer *Iberia* est arrivé le 27 février à Adelaide (Australie) venant de Londres prendre charge en laines.

Le steamer *Balmoral-Castle* a suivi le 27 février d'Albany pour Sydney où il chargera en laines pour l'Europe.

Le steamer *Zenobia* allant de la Plata à Liverpool a suivi le 26 février de Las-Palmas.

Le steamer *Guilford* allant de Montevideo à Falmouth à ordres, a passé le 25 février à St-Vincent.

Le steamer *Graf-Bismarck* allant de la Plata à Anvers. a passé le 26 févirer à St-Vincent.

Le steamer *Flachat* est arrivé le 28 février à Bordeaux venant de l'Algérie et allant à Dunkerque.

Marchés anglais

Bradford, 28 février.

Laines. — En général le marché est inchangé. Il y a un peu de tendance à la faiblesse et on admet que les affaires ne sont pas suffisamment importantes pour maintenir l'élévation des cours. Mais, bien que depuis trois mois, le marché ait montré de l'animation, les prix ont très peu haussé.

Aujourd'hui les laines anglaises en toison sont négligées et il y a probablement peu d'acheteurs; les laines de peaux s'enlèvent au fur et à mesure qu'elles arrivent. Les autres laines sont fermes. Les peignés mérinos obtiennent des prix légèrement plus élevés. Les croisés fins s'enlèvent avec animation aux anciennes cotations.

Fils. — Le commerce de fils ne dénote pas d'amélioration. Les négociants exportateurs, pour la plupart, n'ont que des petits achats à effectuer, ou, s'ils peuvent offrir des quantités c'est seulement avec des réductions de prix, ce que les filateurs refusent d'admettre. Il y a, à n'en pas douter, divers degrés dans la fermeté manifestée par les filateurs, quelques uns ne veulent rien rabattre et disent que pour les qualités de choix ils leur est impossible de céder audessous des anciens cours.

D'autres filateurs constatent que leurs engagements arrivent à expiration, et, afin d'alimenter leurs machines, ils se montrent disposés à faire quelques concessions.

Les mohairs pour l'exportation attirent encore l'attention.

Les fils fins destinés au commerce local se produisent largement sur ordres, mais les cotations sont difficilement maintenues.

Tissus.— Les affaires dans cette branche restent actives, et la variété des articles propres à notre fabrication étant plus grande que d'habitude, l'alimentation des métiers reste assez bonne.

Les tissus fins et la draperie sont toujours l'objet de demandes suivies et les fabricants d'articles lustrés reçoivent fréquemment des renouvellements d'ordres.

Manchester, 28 février.

Tissus et filés. — Marché sans animation pour les tissus. Les ordres pour les petits marchés étrangers sont loin d'être abondants et pour l'Inde et la Chine les ventes ont été peu nombreuses et et généralement peu importantes : prix sans changements. En filés la fabrication achète peu et pour l'exportation la demande continue très restreinte; il n'y a pas de baisse décidée sur les prix, mais dans quelques cas les acheteurs opéreraient à des conditions plus avantageuses qu'il y a huit jours.

PERFECTIONNEMENTS INDUSTRIELS

Laineuse

de MM. Michaelis, Smethurst et Wood

L'appareil consiste en un cylindre laineur dont la surface est composée de deux ou plusieurs barres ou plaques en forme de segments recouvertes de garniture de carde. Ces plateaux en forme de segments sont montés sur des disques ou roues et chacun d'eux est relié à chaque extrémité, au moyen de bielles ou d'autres pièces de liaison, à un excentrique ou à un autre organe équivalent qui est monté de préférence sur le moyen d'un pignon conduit par une roue d'engrenage folle sur l'arbre du cylindre. Les roues aussi bien que l'arbre sont mis en mouvement de préférence par une commande à friction ; tout autre mode de fonctionnement peut être employé pourvu que le mouvement de va-et-vient donné au plateau soit indépendant du mouvement de rotation.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement comparé du mois de Février

Matières	1888 Nombre de lots	1888 kilos	1889 Nombre de lots	1889 kilos
Soie	1	105	5	410
Laine peignée	713	1.184.750	746	1.473.871
Laine filée	475	205.519	493	218.690
Blousses	58	105.086	87	121.774
Coton	158	109.463	106	67.504
Totaux	1.405	1.604.923	1.437	1.882.249

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par la Condition . . . 458.820 kil.
Remis en gare aux expéditeurs . 154.895 »
Arrivages directs par voie ferrée . 50.880 »
Total . . 664.595 kil.

Conditionnements : 5.472 1|2; titrages : 22[illegible]; dégraissages : 38 .|..

Le Directeur, Storhay.

Commerce de la Laine en Perse

(Suite). Voir le *Journal de Roubaix* du 1er mars.

Quant aux conditions générales du commerce de Khorassan, les détails suivants peuvent être intéressants. Les moutons sont surtout la propriété des tribus nomades qui errent sur les petites collines vers la frontières Afghane dont Turbat forme à peu près le centre.

Il y a deux tontes chaque année et les mois de mars et d'août sont les mois de vente, Sabzewar est le centre du commerce et la résidence permanente des commerçants arméniens. Ces arméniens font des avances de fonds aux perses, qui, à la saison de la tonte, visitent tous les villages du district lainier, et achètent aux paysans et aux nomades.

La laine est alors amenée à Sabyewar, et les comptes se font entre les Perses et les Arméniens en créditant les premiers de la valeur de la laine livrée, aux prix-courants du marché, et en leur accordant une commission de 2 pour cent. On accepte entre un et deux pour cent de laine noire. Une méthode plus satisfaisante de traiter les affaires peut à peine se concevoir, et quoique les Arméniens paraissent capables de se maintenir, il est peu probable qu'un Européen réussisse dans les mêmes conditions, et il serait certainement difficile de réorganiser le commerce et de changer les coutumes établies.

A Sabyewar, la laine est triée et emballée et alors expédiée via Shahrud à Bender-i-Gey, pour être embarquée et transportée de l'autre côté de la mer Caspienne. Les balles pèsent environ 190 livres (anglaises) et deux font la charge d'un chameau. Le prix actuel donné en août dernier à Sabyewar était 33 tomans par halva, ou aussi exactement que possible 0,40 c. la livre. Ce prix est considéré comme élevé, et l'on s'attend à ce que la laine soit beaucoup moins chère la saison prochaine, car la récolte du foin a été très abondante cette année.

La quantité annuelle réunie à Sabyewar, et expédiée est, dit-on, de 1,012,000 balles, quoique en 1887, qui pourtant a été une bonne saison, 15,000 balles ont été embarquées à Bender-i-Gey. Il est cependant impossible d'avoir pleine confiance dans les chiffres qui peuvent être donnés.

D'après les rapports de la douane russe pour 1886, je trouve 77.058 pouds notés comme ayant été importés de la Perse dans le Caucase ; ce nombre correspond à environ 14.000 balles pour cette année, et comprend probablement de petites quantités embarquées de Uzun-Ada ; plus loin je trouve confirmation d'une plus grande estimation dans les rapports du chemin de fer Transcaucasien qui montre 80.000 pouds de laine comme ayant été expédiée en 1886 par voie ferrée de Baku vers l'ouest.

Dans les comptes de la douane pour 1886, la quantité totale de port transcaucasien sur la mer Noire d'où les embarquements ont été faits, est portée à 176,305 pouds, tandis que les comptes correspondants du chemin de fer indique que 284,000 pouds ont été livrés à Batoum. La différence de ces chiffres doit être expliquée par les chargements dans les ports du nord de la mer Noire, pour la consommation russe, chargements qui ne sont évidemment pas compté dans le relevé de la douane.

Quant à la quantité de laine expédiée à l'étranger, je tiens de bonne source que le maximum de la production transcaucasienne de laine était annuellement de 150.000 pouds et que de cette quantité 80.000 pouds était l'extrême limite de ce qui pouvait être trouvé de qualité suffisante pour l'exportation en Europe.

Cette estimation doit cependant, je crois, être considérablement au dessous de la réalité, car les relevés ci-dessus mentionnés, montrant une exportation de 176,306 pouds, de Batoum, doit comprendre plus de 96,000 pouds de production transcaucasienne, et le total de 280.000 pouds, livrés à Batoum par la voie ferrée, prouve une production indigène de plus de 200,000 pouds, en plus des réserves pour les besoins locaux.

(*A suivre.*) (*Textil Manufacturer.*)

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal a tenu, vendredi soir, une longue et intéressante séance. Nous publions, plus loin, le compte-rendu.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. — Dans la liste des boursiers et boursières d'enseignement primaire supérieur, nommés à la suite des examens de mai 1888, nous trouvons :

Doutreligne (Julienne) née le 11 février 1874, à Roubaix. Le père chef métreur ; 9 enfants. — Bourse entière d'internat à Lille.

Lebeau (Paul) né le 28 février 1875, à La Longueville. Le père décédé ; 2 enfants. — Bourse entière d'internat à Roubaix.

La vente du poisson à Roubaix. — Il a été vendu, du 20 au 28 février, 9018 kilos de poisson.

Exposition colombophile. — Dimanche 3 mars aura lieu la quatrième exposition partielle des pigeons du pigeonnier de M. Emile Herbaut, et ceux de M. Kisselinck, membres de la *Fédération colombophile Roubaisienne*, chez M. J. Dathoit, rue de l'Epeule, 58, Roubaix.

Une tentative de vol au peignage Motte et Cie. — Ayant appris par des renseignements recueillis par l'agent Calonne, qu'un vol devait avoir lieu au peignage Motte et Cie, le sous-inspecteur Denis se mit à l'œuvre pour avoir plus de détails sur cette tentative.

Il apprit que les voleurs devaient se rendre rue d'Avelghem, escalader la palissade de clôture, pénétrer dans les magasins et enlever le plus de bobines de laines possible.

Il se rendit donc un soir au peignage avec l'agent Calonne afin de surprendre les voleurs. Mais probablement que ces derniers n'étaient pas encore prêts, car les agents passèrent la nuit en faction sans voir personne.

Jeudi, l'agent Denis se rendit de nouveau chez MM. Motte et Cie, accompagné des agents Calonne, Huyghe et Debrue.

Il plaça Calonne et Delrue dans un wagon situé à une petite distance de la porte du magasin qui était restée ouverte et se cacha avec Huyghe dans un endroit obscur du magasin à deux mètres de distance des bobines, lesquelles étaient parfaitement éclairées par la lueur du gaz.

Les agents commençaient à croire, que cette fois encore les voleurs allaient leur échapper, quand, vers onze heures quarante, il virent entrer dans le magasin deux individus qui portaient des sacs.

Ces derniers étaient pieds nus pour faire le moins de bruit possible. Tranquillement ils chargèrent trois sacs de bobines, et allaient se retirer, lorsque les agents s'élancèrent sur eux.

L'un d'eux jeta son sac dans les jambes de l'agent Huyghe, qui trébucha. Le voleur en profita pour s'esquiver, et il allait escalader de nouveau la palissade lorsqu'il fut rattrapé, et maintenu énergiquement.

Les voleurs sont : 1° le nommé Verhelle Léon, âgé de 43 ans, homme de peine, demeurant rue Beaurewaert, cour Dassonville. On a trouvé sur lui un coup de poing américain; 2° le nommé Lahalle Honoré, âgé de 37 ans, fileur, demeurant rue Beaurewaert, 26.

Ces deux individus ont été consignés à la disposition de M. le commissaire de police, en attendant leur départ, à Lille.

Un commencement d'incendie et un grave accident.— Samedi vers neuf heures du matin, toutes les cloches de la ville faisaient entendre le son lugubre du tocsin.

Les pompiers prévenus se précipitaient avec leurs pompes, rue du Grand-Chemin, car le bruit courait qu'un incendie venait de s'y déclarer.

Voici ce qui était arrivé. La servante de Mme Déplechin, marchande de couleurs et de papiers peints, rue du Grand-Chemin, 44, Valentine Pet, était occupée dans sa cuisine à faire chauffer le vernis nécessaire au nettoyage de certains meubles. Ayant glissé sur le carreau de la cuisine, elle étendit par un mouvement instinctif, les mains en avant pour se retenir à quelque chose. Malheureusement, elle renversa la bassine de vernis, qui roula à terre entraînant des charbons allumés qui enflammèrent l'enduit liquide, et communiquèrent immédiatement le feu à ses robes.

Valentine Pet commença à pousser des appels déchirants, et donna l'alarme en criant : Au feu ! au feu !

En effet, les flammes commençaient à gagner les solives du plafond, mais bien avant que les pompiers n'arrivassent, Mme Deplechin, aidée de quelques voisins, avait éteint ce commencement d'incendie.

Quant à la malheureuse servante, après avoir été débarrassée de ses robes, elle a été transportée dans sa chambre, et l'on a pu se rendre compte de la gravité de ses blessures. Elle a été affreusement brûlée aux jambes.

Un docteur qui passait dans le quartier, a été prévenu et a donné les premiers soins à la victime. Il nous a déclaré qu'il répondait de sa vie, mais que la pauvre fille avait bien pour deux mois d'immobilité complète. Les blessures ne sont pas très profondes, mais elles sont très étendues.

Au sujet de cet accident il nous sera permis de dire qu'il est regrettable que les veilleurs d'églises n'aient pas été prévenus qu'il n'y avait aucun sinistre. Les cloches ont continué leurs sonneries, jetant l'alarme parmi nos concitoyens qui se demandaient quel était le lieu de l'incendie.

L'autorisation d'une loterie. — Une erreur s'est glissée dans la lettre du ministre de l'intérieur que nous avons publiée hier.

L'ensemble des lots s'élève à la somme de 500,000 francs et non de 50,000 fr.

Une femme qui n'aime pas les coups, c'est Madame Jean, demeurant rue du Chemin de Fer, 48.

Ayant été frappée par son mari, dans la nuit de jeudi, vers une heure du matin, elle ne perdit pas de temps et dépêcha la nommée Elmire Loode, à la recherche d'agents.

Cette dernière ayant rencontré les agents Stoltz et Vandenbergh les requit de prêter main-forte à Madame Jean.

Ceux-ci arrivèrent juste pour constater que la scène était terminée. Cependant, devant les traces manifestes de coups donnés, assez violemment, les agents ont conseillé à Madame Jean de porter plainte au commissariat du 2e arrondissement, et ont dressé un rapport à la charge du trop irascible mari.

Je veux coucher au poste s'écriait, jeudi, le nommé Etienne Griffaut, marchand colporteur, en entrant au poste central.

L'agent Catteau lui ayant fait observer que le poste n'était pas une auberge, Griffaut prétendit y rester malgré tout.

Devant son ivresse manifeste, l'autorité lui a octroyé un logement au dépôt.

Tapage et ivresse. — La rue St-Jean était mise en émoi, jeudi, par le sieur Delbecque Alfred, qui ayant fêté plus que de raison le jus.... du houblon, se livrait à des exercices acrobatiques qui intéressaient beaucoup les spectateurs, mais qui ont été troublés par son envoi au dépôt.

Le nommé Vercruysse Jean, terrassier, ayant également troublé le quartier de la gare à minuit, par ses chants et ses actes d'excentricité a été ainsi que Delbecque emmené au dépot.

Un suicide à Croix.— On a trouvé, vendredi, pendu, dans une chambre d'une auberge de Croix, un nommé Serrure, voyageur de commerce de Roubaix.

Cet individu était très mal noté par la police, et il était connu pour son inconduite.

La gendarmerie s'est portée sur les lieux. Toute idée de crime a été écartée.

Wattrelos. — *Fraudeuses et fraudeurs.* — De nombreux fraudeurs ont été arrêtés dans la journée de jeudi, et toujours pour avoir voulu passer des allumettes à la frontière. C'est l'article de fraude courant, pour l'instant.

Les douaniers de service au Grand-Chemin ont d'abord arrêté deux jeunes filles ayant un peu de café et beaucoup d'allumettes sur elles. Ce sont les nommées Elodie Durieux, âgée de dix-sept ans, rattacheuse et Jeanne Durieux, âgée de 13 ans, habitant toutes deux à Roubaix, rue Rossini.

A midi, à la fausse porte, à peu près à quinze cents mètres de la frontière, les douaniers virent venir trois jeunes gens marchant en bande et qui à leur approche s'enfuirent à toutes jambes.

Les douaniers se mirent à leur poursuite, mais ils ne purent attraper que le jeune François Degand, âgé de 12 ans, demeurant à Wattrelos, qui était porteur d'une grande quantité d'allumettes.

Quant aux deux autres fraudeurs on n'a pu retrouver leurs traces.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,58 ; Blanc, 3 livres, 0,53; Ménage, 4 livres, 0,58.

RÉUNIONS ET CONVOCATIONS

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Les membres de l'*Association Amicale des Anciens élèves des Frères* sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu, le dimanche, 3 courant, à 11 heures et demie précises, au siège de l'Association, 178, rue du Tilleul.

» Les sociétaires qui par suite de négligence du service des postes ne recevraient pas leur convocation sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nettoyage et apprêt à neuf de robes de soirées, de bals, de travestis, etc., à la **Grande Teinturerie Sonneville, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux.— AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Nous rappelons que c'est aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, à l'Hôtel de ville, le grand concert organisé par le Comité de la Société de Secours aux blessés militaires ; la salle sera chauffée.

Récompense honorifique. — Dans la liste des récompenses pour actes de courage, publiée par l'*Officiel*, nous trouvons :

M. O. 2e classe. — Deswazières (Louis), ancien sergent à la compagnie de sapeurs-pompiers de Tourcoing ; 1888 : a fait preuve du plus courageux dévouement en portant secours à cinq enfants sur le point de se noyer. Déjà titulaire des deux médailles d'argent.

Carnaval de 1889. — Voici les mesures d'ordre prises par le Maire en vue du carnaval :

Nous, maire de la ville de Tourcoing, chevalier de la Légion d'honneur,

Vu les lois des 14-22 décembre 1789, 16-24 août 1790, et 5 avril 1884;

Vu le règlement de police en date du 25 septembre 1877;

Considérant qu'il convient de prémunir les habitants contre les délits qui pourraient se commettre pendant la période des fetes du carnaval ;

Rappelons aux habitants les dispositions ci-après du règlement de police sus-visé :

« Art. 256. Il est interdit à toute personne de paraître dans les rues, places, promenades, déguisée ou masquée, hors le temps du Carnaval ou de la Mi-Carême.

» Art. 257. Aucun individu ne peut prendre de déguisement qui serait de nature à troubler l'ordre public ou à blesser la décence ou les mœurs, ni porter aucun insigne ou costume appartenant soit aux ministres des Cultes reconnus par l'Etat, soit à un fonctionnaire public.

» Art. 258. Il est défendu à toutes personnes masquées, déguisées ou travesties :

» 1o d'insulter qui que ce soit par des invectives, des mots grossiers ou injurieux, ou de provoquer les passants par des gestes ou paroles contraires à la morale publique ;

» 2o de porter des armes, bâtons, soit dans les rues, places ou promenades, soit dans les bals ou autres réunions publiques ;

» 3° de s'introduire dans aucune maison sans le consentement de ceux qui y habitent;

» 4° de jeter dans les maisons, les voitures, ou sur les passants aucun objet ou substance qui puisse blesser, ou endommager, ou salir.

» Art. 260. Toute personne masquée, déguisée ou travestie, invitée par un officier de police ou un agent de la force publique à le suivre, devra y déférer sur le champ.

» Art. 261. Toutes personnes voulant organiser des cavalcades sont tenues d'en faire la déclaration à la mairie et de faire connaître l'itinéraire et la marche du cortège. »

Pendant le temps du Carnaval et de la Mi-Carême toute latitude compatible avec les prescriptions d'ordre et de police sera laissée aux habitants ; ainsi, la circulation des personnes masquées ou travesties pourra être prolongée le soir et même la nuit jusqu'à six heures du matin ; mais le mercredi des Cendres et le lundi 1er avril il ne sera accordé aucune permission quelconque pour sorties avec tambours ou clairons, pour chants sur la voie publique, etc.

M. le commissaire central de police est chargé de veiller à l'observation des dispositions qui précèdent.

La 293e section des « Prévoyants de l'Avenir » a l'honneur d'informer ses nombreux sociétaires que la recette mensuelle aura lieu le dimanche 3 mars, de 2 heures à 4 heures du soir, au siège de la section, rue du Moulin Fagot, 99.

Les personnes désireuses de faire partie de la Société pourront s'y faire inscrire ce même jour et y trouveront tous les renseignements dont ils auront besoin.

Violences légères. — Jean Baptiste L...., cabaretier, demeurant à la Croix-Rouge, s'est vu dresser procès-verbal, pour violences envers un de ses camarades et rassemblement.

Fraudeur. — La gendarmerie a arrêté le nommé Jules Debuchy, garçon boulanger, né à Capelle, pour avoir tenté de passer la frontière avec des cartes à jouer, de provenance belge.

LILLE

M. Lalo à Lille.— Notre éminent concitoyen, M. Edouard Lalo, a assisté vendredi soir, à la représentation du *Roi d'Ys*, dont il a conduit l'ouverture, il est arrivé à Lille, vendredi par l'express de midi 12. M. Lalo, qui était accompagné de sa charmante femme a été reçu sur le quai par M. Géry Legrand, maire de Lille, qui lui a souhaité la bienvenue; MM. Gunsbourg, directeur du théâtre; G. Sinsoilliez et O. Petit, chefs d'orchestre.

C'est devant une salle magnifique que M. Lalo a pris place au pupitre pour diriger l'ouverture du *Roi d'Ys*. Une ovation enthousiaste a été faite au maëstro, à son apparition dans la salle et après l'exécution de l'ouverture ; cette exécution a été absolument parfaite. L'orchestre s'est surpassé.

Tout l'opéra avec ses interprètes habituels sur notre scène a admirablement marché.

A la chute du rideau, toute la salle a demandé le compositeur qui est venu saluer le public dans l'une des grandes loges d'avant-scène.

M. le Maire a été féliciter M. Lalo dans sa loge. Un écrin a été remis au maître lillois en souvenir de cette belle soirée, aux applaudissements du public.

Touchante cérémonie. — Une très belle cérémonie réunissait, vendredi soir, à l'hôtel de Lannoy, la famille Lechat-Welcomme, qui y célébrait le cinquantenaire de services non interrompus de son employé, M. J.-B. Lambin.

Exposition universelle. — Le général Faidherbe, grand-chancelier de la Légion d'honneur, ancien gouverneur du Sénégal, et M. Alglave, professeur à la Faculté de droit de Paris, sont nommés membres du Congrès international pour l'étude des questions coloniales.

M. Boucher-Cadart, vice-président de la société française de sauvetage, est nommé membre du comité d'organisation du Congrès international de sauvetage.

A travers les ateliers. — Le moment est proche du départ des œuvres destinées au Salon de Paris. Voici, d'après un coup d'œil dans les ateliers des artistes de la région, les notes sommaires d'un de nos confrères :

M. Schoutteten a trois toiles toutes prêtes : un paysage côtier de très grandes dimensions, *Entre Etaples et Boulogne*, représentant avec une grande sincérité d'impression les prairies des falaises que traverse un chemin creux, avec à gauche un bouquet d'arbres voilant à demi une église, et la mer à l'horizon ; l'*Escaut derrière Anvers*, et les *Pêcheurs de nuit*. C'est probablement la première qui est de beaucoup la plus importante de ces toiles, qui figurera au Salon.

M. M. Sauvaige envoie une grande et belle marine, la *Houle*, qui représente la mer grise battant une côte rocheuse, dans une brume éclairée d'une lumière diffuse ; M. Gaston Lecreux, l'excellent fleuriste, expose une brassée de *Pavots* dans une cuve; M. Ghesquier, deux charmantes aquarelles : l'*Hôtel-de-Ville de Loos* et le *Chevet de Saint-Maurice*; M. Perdreau, une toile: *Soleil couchant*, deux aquarelles.

M. Harpignies, deux *paysages* des environs d'Antibes ; M. Emile Breton, deux effets de neige : *Lever du soleil* et *Nuit d'hiver* ; M. J.-J. Weerts, une très grande toile dramatique : l'*Exorcisme*, sous un porche d'église, avec personnages de grandeur naturelle ; M. Carolus-Duran aussi une grande peinture qui sera l'un des *clous* du Salon : le *Triomphe de Bacchus* ; M. Morot, une *Charge de cavalerie*, de grandeur naturelle. (*A suivre.*)

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de madame Sophie-Henriette Bara, en religion mère Ste-Valère, supérieure de la maison des religieuses de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Paris. Elle était née à Tournai en 1825 et était proche parente, paraît-il, de M. Bara, ancien ministre de la justice belge.

Ses funérailles auront lieu, mardi matin, à 9 heures en l'église St-Etienne.

Empoisonnement suivi de mort. —Hier, vers midi, après un repas composé d'un morceau de raie, le sieur Xavier Dubois, demeurant rue Mexico, 4, avec la nommée Hélène Massenhove et deux enfants naturels, furent subitement pris d'un grand malaise, qui n'était autre que le symptôme d'un empoisonnement. Un médecin leur administra des contre-poisons, mais la femme mourut après une heure d'atroces souffrances. Quant aux autres, ils sont sauvés.

La raie avait été enveloppée dans du papier gris contenant du nitrate de soude.

Tirage d'obligations. — Jeudi matin a eu lieu à la mairie de Lille le tirage d'obligations de la ville de Lille, emprunt de 1860.

Voici la liste des obligations sorties avec primes;

Le numéro 113,694 est remboursable par 25,000 francs.

Le numéro 77,116 est remboursable par 10,000 francs.

Les numéros 23,779—94,100 — 38,717—44,100 —164,964 — 86,535 — 89,001 sont remboursables par 1,000 francs.

Les numéros 138,117 — 101,689 — 145 478 — 69,023 — 149,259 — 45,809 — 156,799 — 124,575 — 21,103 — 111,717 sont remboursables par 500 francs.

Les numéros 51,915 — 110 157 — 90,621 — 114,405 — 32,899 — 134,756 — 7,106 — 139 579 — 101,476 — 33.114 — 124,280 — 127,075 — 169,129 — 115 997 — 88,380 sont remboursables par 400 francs.

Les numéros 161,694 — 158,611 — 8,833 — 115 310 — 112.499 — 130,521 — 85,083 — 92,422 — 103,440 — 38,731 — 25,217 — 108,275 — 34.965 — 71,575 — 55.758 — 108,816 — 70,426 — 16,289 — 17,511 — 76,773 sont remboursables par 200 francs.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du vendredi 1er mars 1889

(Compte-rendu sommaire du *Journal de Roubaix*)

Présidence de M. Julien Lagache, maire.

La séance est ouverte à huit heures.

M. le Maire procède à l'appel nominal :

Présents : MM. A. Vinchon, P. Destombes, P. Watine, C. Durot, adjoints ; F. Roussel, G. Legrand, A. Dupire, G. Leclercq, A. Louage, le docteur Derville, A. Harinkouck, le docteur Largillière, E. Tiers, Deleporte-Bayart, Bourgois-Dhellemmes, J. Legrand, H. Briet, R. Degalle, L. Willem, G. Heyndrickx, F. Fauvarque, H. Blanchot, A. Lepers, F. Carissimo, le docteur Carrette, E. Debuchy, J. Lerouge.

Absents : MM. L. Bourgois-Carlier, C. Spiel, F. Farvacque, V. Vaissier, excusé ; J.-B. Pennel, excusé, S. Chéron, excusé, H. Salembier.

Lecture du procès verbal

M. G. Heyndrickx secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 décembre 1888.

M. A. Lepers. — Dans la discussion relative à l'indemnité de logement pour les curés et vicaires, M. Vinchon ayant dit que ces messieurs enseignaient aux enfants une haute morale, j'ai répondu : « Il y en a aussi qui leur apprennent de drôles de choses. » Le procès-verbal ne rapporte pas mes paroles ; je demande qu'elles y soient inscrites.

Un membre. — C'est M. Degalle qui a fait cette réponse.

M. A. Lepers. — Non, c'est moi.

M. le docteur Derville. — Oui, l'honneur de cette phrase revient à M. Lepers.

M. A. Lepers. — Le *Journal de Roubaix* a cité ma parole, et je désire qu'elle soit *rapportée* dans le procès-verbal.

M. le docteur Derville. — Oui, ce sera inséré avec le style *ad hoc*. (On rit.)

M. le Maire. — Il sera tenu compte de l'observation.

Le procès-verbal est adopté.

Le Conseil supérieur de l'école nationale des Arts Industriels

Le Conseil désigne trois candidats pour la nomination d'un membre du Conseil supérieur de l'école nationale des Arts Industriels : les pouvoirs de M. Carlos Delattre sont en effet expirés.

1er candidat : Votants, 27; MM. Carlos Delattre, 17 voix; J. B. Meillassoux, 10.

2e candidat : MM. Louis Cordonnier, 16 voix; J.-B. Meillassoux, 10; Ch. Junker 1.

3e candidat : MM. E. Ferrier, 17 voix; J.-B. Meillassoux, 10.

Les candidats désignés sont donc : 1er rang, M. Carlos Delattre, 2e, M. Louis Cordonnier, 3e, M. E. Ferrier.

Questions diverses

Le Conseil renvoie aux Commissions compétentes les questions suivantes :

Une demande de subvention, formée par la *Fédération des pêcheurs à la ligne*, pour l'organisation d'un concours international, le dimanche et le lundi de Pâques ;

Une demande de secours pour la société d'escrime l'*Union Roubaisienne* ;

L'état de produits irrécouvrables pour les exercices 1887 et 1888.

Une demande de crédit supplémentaire pour honoraires d'avocats en 1888.

Une réclamation de M. Beele au sujet de travaux exécutés pour le citernage d'une cave à l'Hôtel-Dieu.

Le remboursement de dépenses pour l'éclairage de la buvette des sapeurs-pompiers;

Un projet d'assurances contre les maladies et les accidents pour le même corps.

Une réclamation de M. Vronne relativement à des travaux exécutés à l'institution de Notre-Dame-des Victoires ;

Un projet de location d'un immeuble, rue St Joseph pour l'installation du 4e commissaire de police.

Une réclamation de MM. Motte et Bourgeois relative au service municipal des Eaux ;

Une réclamation de la société des Etablissements métallurgiques d'Onnaing, relative au même service, pour intérêts en retard.

L'inscription des étrangers

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 1.400 francs, le premier était de 5.000 fr. pour le service d'inscription des étrangers. M. le Maire dit que 22,106 étrangers ont fait, à la mairie, la déclaration prescrite par le décret du 2 octobre 1888.

Crédits supplémentaires

Le Conseil vote un crédit supplémentaire de 5483 fr. 69, pour la clôture de l'exercice 1888 du service des eaux ; il vote un autre crédit de 3228 fr. 18 pour la ristourne à payer aux abonnés du service des eaux, ayant, en 1887, consommé plus de dix mètres cubes d'eau par jour, et un troisième de 800 fr. pour l'établissement d'une conduite d'eau, rue Lacordaire.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le Conseil entend d'abord la lecture des rapports qui n'ont pu être examinés à la précédente séance.

Le déplacement du bureau d'octroi de la rue Lille

M. Louage lit un rapport dans lequel il dit que M. le Préposé en chef, directeur de l'Octroi, a fait remarquer à l'administration municipale la nécessité qu'il y aurait, par suite de la création de nouvelles voies, de déplacer le bureau que la Ville a en location à l'angle des rues de Lille et d'Inkermann. M. Louage continue ainsi :

« L'endroit le plus propice pour installer un nouveau bureau serait incontestablement à l'embranchement des rues de l'Epeule, du Nord et de Roubaix, mais nous sommes là sur le territoire de Croix.

» Il convenait de rechercher chez nous un emplacement favorable. Celui qui nous a paru répondre le mieux aux exigences du service est le refuge front à la rue de Lille, à l'entrée du boulevard de Cambrai.

» En effet, la surveillance peut s'y exercer alternativement sur le boulevard de Cambrai, la rue de Lille, la rue Montesquieu et l'Epeule. De plus, une construction ainsi située ne peut nuire à l'aspect général. Nous demanderons seulement à l'Administration de prendre les mesures nécessaires pour que le stationnement des voitures ne gêne ni la circulation, ni les riverains.

» Afin de ne pas gâter l'entrée de la ville et du boulevard de Cambrai, une de nos belles artères, nous avons cru devoir accepter les plans qui nous ont été soumis par M. l'architecte, directeur du service des bâtiments, et qui comportent une construction d'une certaine élégance.

» Le devis s'élève à la somme de 9,329 fr. 94.

» Nous vous prions, Messieurs, de le revêtir, ainsi que les plans, de votre homologation et de décider